



Vegaplan.be

## **Le Standard GIQF : Autocontrôle et traçabilité dans la production primaire végétale**

Gisèle Fichet – Conseillère Vegaplan.be

### **Origine et objectif du Standard GIQF**

Suite à la crise de la dioxine en 1999, la nécessité de développer un système de traçabilité, sécurité alimentaire et contrôle de la qualité au sein de toute la chaîne s'est imposée auprès des différentes associations professionnelles de l'industrie de transformation des matières premières végétales.

Les différents acheteurs de produits végétaux se sont réunis au sein de la Plateforme de concertation pour la Transformation des Matières premières Végétales (**PTMV**) et ont entamé la concertation avec l'**AGROFRONT**, l'organe représentatif des agriculteurs. En 2002, la concertation PTMV-AGROFRONT s'est étendue à d'autres maillons de la chaîne, à savoir les fournisseurs à l'agriculture (producteurs de semences, plants et plantes, producteurs d'engrais et de produits phytosanitaires, les entrepreneurs agricoles), le secteur du transport ainsi que le secteur de la distribution.

L'objectif était de développer un système unique, harmonisé, pour l'ensemble de la chaîne végétale. Ce système devait en outre, être administrativement simple, faisable et abordable pour les agriculteurs et entrepreneurs. C'est ainsi que le **Standard GIQF** (Gestion Intégrale de la Qualité de la Filière) vit le jour. Deux Standards GIQF ont été développés : l'un pour la production primaire végétale, l'autre pour les entrepreneurs des travaux agricoles et horticoles.

Le Standard GIQF garantit la traçabilité, la sécurité alimentaire et un mode de culture respectueux de l'environnement. Initialement prévu pour les légumes, pommes-de-terre et fruits, ce cahier des charges a été étendu à l'ensemble des cultures (exceptés les prairies, le maïs fourrager, les betteraves fourragères, les cultures ornementales et les cultures non comestibles). Il décrit les exigences minimales devant être respectées par les agriculteurs et les entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles pour pouvoir accéder au marché. Le contrôle du cahier des charges, sur base triennale, par un organisme de **certification** et la délivrance d'un certificat garantit aux acheteurs que les matières premières végétales sont conformes aux exigences en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité, et produites en respectant l'environnement.

Le Standard GIQF est géré administrativement par **Vegaplan.be**, une asbl au sein de laquelle se retrouvent l'AGROFRONT au même titre que le négoce, l'industrie de la transformation et les criées, ainsi que les entrepreneurs agricoles. Vegaplan.be se charge entre autres : de l'agrément et de la formation des auditeurs et des inspecteurs des organismes de certification et des centres de contrôle afin de s'assurer que le Standard soit vérifié de la même façon ; de la formation des consultants agricoles et autres personnes chargées de l'encadrement des cultures du négoce et de l'industrie concernant l'application correcte et pratique du Standard ; de la gestion de la banque de données d'adresses et du statut des entreprises agricoles qui respectent le Standard GIQF.



Vegaplan.be

## **Standard GIQF versus Guide Sectoriel**

Parallèlement, pour répondre aux exigences légales de l'Arrêté royal relatif à l'autocontrôle, la traçabilité et la notification obligatoire, l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) a préconisé l'utilisation de **guides sectoriels d'Autocontrôle**. Par le biais de l'autocontrôle, chaque maillon prend ses responsabilités pour garantir le respect des exigences légales en matière de sécurité alimentaire dans toute la chaîne alimentaire. Pour la production végétale, un guide sectoriel a été développé par la plate-forme PTMV/AGROFRONT. Pour éviter de multiplier les coûts de certification, le guide sectoriel est entièrement intégré dans le Standard GIQF. Une seule procédure de certification de l'exploitation pour l'ensemble des productions végétales, selon le Standard GIQF, permet d'obtenir 2 certificats : l'un pour le Standard GIQF destiné aux acheteurs, l'autre pour le guide sectoriel destiné à l'AFSCA. Ces certificats sont valables 3 ans.



## **Traçabilité**

Outre les prescriptions en matière d'hygiène et la notification obligatoire, le Standard GIQF mentionne les **enregistrements** nécessaires pour assurer une traçabilité optimale :

- L'identification du producteur
- L'identification des parcelles, des lieux de stockage et de traitement
- Les dossiers IN – OUT
- L'utilisation de pesticides à usage agricole et de biocides
- La présence d'organismes nuisibles et de maladies
- Les résultats d'analyses (si nécessaire)
- La check-liste GIQF complétée annuellement

Ces registres doivent être conservés durant au moins 5 ans.

Plusieurs systèmes d'enregistrement sont possibles : fiche de culture ou de parcelle, carnet de pulvérisation, carnet de champ, logiciel de comptabilité ou de gestion des parcelles, ou d'autres documents existants (factures, étiquettes, bons de livraison,...) pour autant qu'ils contiennent les informations obligatoires. C'est l'information qui est relevante, non la façon dont elle est enregistrée, ceci pour autant que l'on puisse facilement et rapidement la retrouver.



Vegaplan.be

## **L'avenir ?**

**L'interchangeabilité** du Standard GIQF avec d'autres systèmes de qualité étrangers est indispensable afin de permettre aux entreprises de travailler dans un cadre européen plus vaste. La concertation avec les Pays-Bas en vue d'une équivalence entre le GIQF et le « Voedsel VeiligheidsCertificaat Akkerbouw » est en cours. L'équivalence avec les normes VKL (Voedselkwaliteit Loonwerk) permet dès à présent aux entrepreneurs de travaux agricoles belges et néerlandais de proposer des services transfrontaliers aux agriculteurs. La concordance avec les systèmes EurepGAP et QS est également essentielle et doit être développée rapidement pour permettre les audits combinés.

La **concertation** avec les **pouvoirs publics** (européen, fédéral et régional) est nécessaire pour garantir la transparence et permettre d'alléger les contrôles. La concertation avec les autres **maillons** (fournisseurs, secteurs horizontaux et verticaux, la distribution, ...) est également importante afin d'assurer un système d'identification et d'enregistrement uniforme et éviter les doubles enregistrements.

## **Conclusion**

La Belgique est parvenue à élaborer un système GIQF unique pour l'ensemble du secteur primaire végétal. Cela ne fut possible que grâce à une concertation approfondie, dès le départ, avec tous les maillons de la chaîne alimentaire végétale. Le Standard GIQF offre l'avantage d'être un système uniforme et harmonisé pour toutes les cultures, reconnu par l'ensemble des acheteurs. Le système est simple, réalisable et abordable, et respecte les exigences des autres maillons de la chaîne, aussi bien en amont qu'en aval. Il constitue en outre un atout commercial et renforce l'image de marque de l'agriculture. Il intègre le guide sectoriel d'Autocontrôle pour la production végétale nécessaire pour répondre aux exigences légales de l'AFSCA. L'interchangeabilité et la concordance avec d'autres systèmes doit permettre de limiter les coûts de certification et de bénéficier d'audit combiné.

A l'heure actuelle, plus de 5.000 agriculteurs et plus de 200 entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles sont affiliés à Vegaplan.be. Environ 90 entreprises sont également affiliées et peuvent voir si les producteurs qui leur fournissent des produits végétaux disposent d'un certificat GIQF. Parmi les agriculteurs étrangers, notons qu'environ 1000 agriculteurs français, 300 agriculteurs néerlandais et 35 agriculteurs allemands ont certifié leur exploitation GIQF afin d'être parfaitement conformes aux normes et conditions du Standard.

## **Vegaplan.be**

Avenue de Tervuren, 182

1150 Bruxelles

Tél : 02/775.80.47

Fax : 02/775.80.75

E-mail : [info@vegaplan.be](mailto:info@vegaplan.be)

[www.vegaplan.be](http://www.vegaplan.be)